Version: 006



Responsable(s) du document : Karine PEUTAT

Service: BioPathologie\Anatomie et cytologie pathologique

# Communication entre le bloc opératoire et le laboratoire d'Anatomocytopathologie

## 1 Objectif

Déterminer un système permettant une communication fiable entre le bloc opératoire et l'unité d'anatomocytopathologie.

S'assurer qu'aucun prélèvement ne sera adressé pour examen extemporané ou état frais après 17 h afin d'éviter que les pièces opératoires restent sans fixateur.

# 2 Domaine d'application

Laboratoire d'anatomocytopathologie, secteur macroscopie fraîche

#### 3 Personnel concerné

- Infirmiers
- Agents de service hospitaliers
- Techniciens de laboratoire
- Pathologistes

## 4 Actions à réaliser

4.1 Du laboratoire d'anatomocytopathologie vers le bloc opératoire

#### Au niveau du laboratoire d'Anatomocytopathologie :

Vers 16 h 45, le technicien en charge de la macroscopie fraîche appelle le bloc opératoire au poste 3307 pour savoir s'il reste des prélèvements, en extemporané ou à l'état frais, à venir après 17 h.

#### Au niveau du bloc opératoire:

- La personne réceptionnant l'appel fait le tour des salles d'intervention afin de s'assurer qu'aucune intervention chirurgicale est en cours ou est prévue après 17 h et pour laquelle un prélèvement sera adressé à l'état frais ou pour examen extemporané au service d'anatomocytopathologie.
- Ces informations sont communiquées au technicien.

<u>Note</u>: Si aucun interlocuteur n'est joignable au poste 3307, le technicien doit appeler chaque salle de bloc opératoire:

Salle 1 : poste 3721
Salle 3 : poste 3723

Salle 2 : poste 3722
Salle 4 : poste 3724

#### Ceci afin d'assurer:

- ✓ une bonne organisation du service
- ✓ la réception des pièces opératoires arrivant à l'état frais ou extemporanée dans les meilleures conditions
- ✓ un dépôt des pièces opératoires dans le fixateur
- ✓ une bonne qualité de diagnostic
- ✓ que le pathologiste de service soit prévenu

## Du bloc opératoire vers le laboratoire

# Pour s'assurer du bon acheminement du prélèvement :

- Lors du dépôt du prélèvement, qui doit être traité en tant qu'état frais ou extemporané, dans l'armoire de réception, les ASH ou infirmiers doivent prévenir à l'aide de la sonnette située en salle de réception et s'assurer qu'un technicien vienne réceptionner la pièce opératoire.
- Après 17h, un téléphone situé dans la salle de réception permet de joindre la salle d'interprétation ou le pathologiste de garde au numéro suivant :

Salle d'interprétation : 3393Pathologiste de garde : 4494